

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 (1984)
Heft:	7: Rapport d'activité 1983-1984 : vers de nouveaux horizons
Rubrik:	Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 novembre 1983 à Delémont

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 novembre 1983 à Delémont

Présidence: M. Roland Schaller.

Procès-verbal: M. Claude Brügger.

Présents: 61 membres + les représentants de la presse.

Excusés: 129 membres.

Le président, M. Roland Schaller, ouvre l'assemblée ordinaire de l'ADIJ à 10 heures.

Il salue tous les membres qui ont bien voulu répondre à la convocation figurant dans le bulletin. Le président adresse un salut tout particulier à M. Jacques Stadelmann, maire de Delémont, et à M. Jo-

seph Voyame, directeur de l'Office fédéral de la justice et conférencier du jour. L'ordre du jour suivant est adopté par l'assemblée:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 19 juin 1982 à La Neuveville.
2. Rapport d'activité 1982-1983.
3. Comptes 1982.
4. Programme d'activité 1983-1984.
5. Cotisations et budget 1983.
6. Cotisations et budget 1984.
7. Elections.
8. Divers et imprévus.

Photo J.-Cl. Wicky.



Reflet de l'assemblée générale.

Ouverture de l'assemblée

Avant de passer aux différents points de l'ordre du jour, le président fait part à l'assemblée de quelques appréciations personnelles au sujet de la situation de l'association :

« Lors de la dernière assemblée générale, tenue à La Neuveville, nous déplorions le fait que nous n'avions pas réussi à mettre sur pied un véritable centre d'informations, selon l'esquisse qui avait été suggérée par la commission de restructuration.

Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, un travail d'envergure a donc été entrepris pour qu'un office de documentation, indispensable pour une association comme la nôtre, soit à même de mieux faire connaître les processus de développement de nos régions, en fournissant des éléments d'information, et plus particulièrement de réflexion étayés par une documentation précise.

Un important travail de recherche

Mais, ce qui est déterminant pour les besoins de la communication, c'est bien sûr d'être en mesure de disposer rapidement de nombreuses données, en principe peu faciles à rassembler dans des délais très courts et sans un travail de recherches fastidieux ou trop conséquent. C'est ainsi que, dans ce cadre, nous avons mis sur pied dans un premier temps un index analytique, fort complet, de tout ce que nous avons déjà publié. Mais pour l'essentiel, il est vrai que l'impact de l'apparition du « deuxième petit écran », qui peut être comparable à celui de l'invasion de la télévision, est arrivé à point nommé pour répondre aux préoccupations visant à l'efficacité de ce centre d'informations.

Effectivement, le développement et le rayonnement de l'électronique sont tels que le traitement des informations n'est plus seulement utilisé dans de rares

cercles bien délimités. Bien au contraire, la micro-informatique entre dans les différents domaines de la vie quotidienne et chacun d'entre nous sera bientôt concerné.

Une banque de données

Aussi, au cours des discussions en vue de la réalisation de l'annuaire statistique, notamment, nous nous sommes rendu compte qu'une part considérable du temps à consacrer à cet ouvrage consistait essentiellement dans le traitement de la documentation. Incontestablement, cette phase de travail pourrait être rendue plus simple grâce au micro-ordinateur, qui facilite non seulement les opérations, mais permet aussi de mieux suivre et contrôler les différents processus variables, comme c'est le cas pour le pilotage d'un avion.

Certes, on demande encore principalement à l'informatique d'assurer des tâches de gestion. Mais la montée en puissance des récents micro-ordinateurs construits permet de se rendre compte de la multiplication des systèmes de simulation, sans parler de l'automatisation du travail fort complexe. Tel un caméléon, l'informatique d'aujourd'hui peut donc se faire tour à tour automate de processus et système de surveillance, ce qui est indispensable pour le traitement complexe des données. En effet, grâce à la miniaturisation de l'informatique, nous pouvons aujourd'hui envisager une sorte de banque de données de nature économique, financière et sociale, complétée par des données récoltées pour la réalisation de l'annuaire statistique, qu'elles soient publiés ou non, avec l'avantage d'une disponibilité permanente et d'une grande capacité de mémoire. Sans les microprocesseurs, il serait beaucoup plus difficile, voire impossible, d'utiliser toutes ces données de façon optimale.

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités: poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT



HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE

Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte: spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine
soignée et ses vins de choix - Petites
salles pour sociétés - Parc pour autos et
cars

Fam. A. Wolf-
Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Restaurant de spécialités

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



HÔTEL DE LA GARE

Spécialités jurassiennes
Petite et grande cartes
Grand choix de vins
Salles pour sociétés (jusqu'à 200 personnes)

M. + D. Collon
032 93 10 31

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37



Restaurant de la Poste - Glovelier

■ (066) 56 72 21 - Famille Mahon-Jeanguenat

Bien situé au centre du Jura - Entièrement rénové,
avec salles à manger et salles pour banquets et
réunions. Fermé le lundi dès 14 heures



Hôtel-Restaurant de la Gare

2725 Le Noirmont

G. & A. Wenger - Tél. (039) 53 11 10
Spécialités selon saison et arrivages
Menu du jour - Chambres tranquilles

SAIGNELEGIER

HÔTEL BELLEVUE

Cent lits - Chambres (douche et W.-C.)
Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména-
gés pour séminaires - Tennis - Prix spé-
ciaux en week-end pour skieurs de fond

Hugo Marini
039 51 16 20

SOULCE

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE «AU PALEU»

Spécialités campagnardes
Lard - Saucisse - Terrine
Fermé le lundi

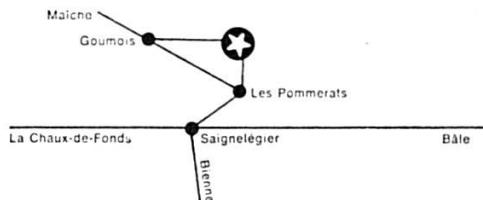
Marianne et
Marc Beuchat
066 56 78 18



Hôtel-Restaurant A L'AIGLE "1900"

Son cadre «Belle Epoque»
Sa salle à manger «Xavier Stockmar»
Sa pizzeria Son bar Son gril

Fam. G. Borruat-Thiévent
Fbg de France 5
2900 PORRENTREUY
Tél. 066 66 24 24



AUBERGE DU MOULIN-JEANNOTTAT

Truites aux fines herbes
Pain de ménage cuit au four à bois
Dortoirs pour groupes
Famille P. Dubail-Girard
Tél. 039 51 13 15

MONTANA

RESTAURANT «LE BELVÉDÈRE»

Cuisine régionale

Laurent
Degoumois
027 41 17 63

Cela est d'autant plus intéressant que l'on trouve sur le marché des appareils dont les caractéristiques sont une vitesse de calcul extraordinaire et une capacité numérique étendue, un stockage important des informations dans une mémoire dont l'utilisateur peut lire ou écrire facilement les données, des possibilités au départ insoupçonnables d'établir des graphiques dans des conditions très bonnes, ainsi que des interfaces, des possibilités d'interconnexions, ou encore l'assurance de pouvoir utiliser un modème, sorte de dispositif permettant de coder ou décoder des signes numériques, qui sont transmis ou reçus par des circuits téléphoniques, ou simplement par des cassettes.

Sirius...

C'est ainsi que la commission économique et la direction de l'ADIJ se sont intéressées aux micro-ordinateurs actuellement construits, pouvant répondre au mieux aux besoins de l'association. A la suite des investigations qui ont été faites, le choix s'est porté sur le modèle Sirius I, fabriqué par Victor Technology, société implantée aux Etats-Unis.

A titre d'information, je relèverai que ses caractéristiques sont propres aux appareils de la troisième génération des micro-ordinateurs : l'informatique travaille au niveau élémentaire sur 16 nombres binaires ou 16 bits. Les mémoires réalisées sous la forme de composants électroniques, et auxquelles l'unité de traitement du microprocesseur a directement accès, ont une capacité de 256 KO à savoir au minimum 2000 000 caractères à disposition. La mémoire de masse est composée de deux lecteurs de disquettes de 1,2 KO chacun. Le micro-ordinateur comprend trois interfaces et un écran de 25 x 80 caractères. Quant au clavier, il est totalement programmable.

Il convient d'ajouter que les nombreux travaux effectués par les commissions ont déjà permis de suggérer certains problèmes à examiner avec beaucoup d'attention, ainsi que la façon de les analyser dans le détail, pour que ces derniers puissent sans autre être pris en charge par le langage de la machine, multipliant ainsi la puissance des circuits intégrés dont nous disposons, et qui rassemblent tous les éléments d'un véritable ordinateur, à savoir : unités de calcul, avec un registre où sont transitoirement stockées les données sur lesquelles s'effectuent diverses opérations. Il est vrai que les questionnaires déjà utilisés vont permettre de recenser avec suffisamment de systématique les principales données de bases à traiter, de façon à pouvoir bénéficier de la prodigieuse souplesse du micro-ordinateur.

...un atout pour l'ADIJ

Par ailleurs, il faut encore préciser que l'acquisition envisagée permettra d'introduire le fichier des membres de l'association dans le micro-ordinateur, en vue d'en avoir l'état à tout moment, et de sortir des étiquettes autocollantes avec les noms et adresses.

Il sera également possible d'introduire toutes les données de nature financière de l'association et de connaître ainsi la situation intermédiaire des comptes, sans travail supplémentaire.

En outre, et c'est important, nous pouvons prévoir de stocker les articles du bulletin, de les corriger, et d'en tirer des épreuves sans difficulté. Qui plus est, il nous sera possible de faire nous-mêmes la mise en page de certaines parties du bulletin, notamment celles où il n'est pas nécessaire de faire appel aux talents d'un graphiste professionnel. A ce propos, relevons que les modalités à trouver avec les imprimeries, pour la transmission des données, ne causent aucun



Photo J.-Cl. Wicky.

problème. Pour ce qui est des articles publiés, il sera par ailleurs sans autre envisageable, en conservant leurs principales caractéristiques dans le micro-ordinateur, d'actualiser la table des matières d'année en année, sans effort supplémentaire. Il est bien clair que je ne puis fournir dans cette brève introduction d'autres précisions encore. Un prochain bulletin, consacré aux médias électroniques, vous renseignera donc dans le détail sur les premières expériences effectuées et sur les perspectives des travaux entrepris grâce à cet appareil. Pour ne pas passer sous silence un point capital, sachez encore que les problèmes d'utilisation ne semblent pas conséquents, grâce à l'appui de certains membres de la commission économique.

Une personne s'est d'ailleurs d'ores et déjà déclarée disposée, dans le cadre du

budget, à assurer les premiers travaux liés à l'établissement de l'annuaire statistique, toutefois selon des modalités encore à trouver. »

1. Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 19 juin 1982 à La Neuveville

Le président demande à l'assemblée si elle a des remarques éventuelles à formuler à propos du dernier procès-verbal. Il constate que cela n'est pas le cas. Ce protocole est donc accepté à l'unanimité avec les remerciements d'usage à son auteur.

2. Rapport d'activité 1982-1983

Le rapport d'activité 1982-1983 a paru dans le bulletin N° 8/1983. Il est accepté sans réserve.

3. Comptes 1982

Le président présente un rapport sur les comptes 1982 et le budget 1983, dont les chiffres figurent dans le bulletin N° 8/1983.

Une perte de Fr. 6497,35 a été enregistrée dans les comptes 1982 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 14500.—. Les comptes 1982 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Quant au budget 1983, après quelques précisions données, il est également ratifié sans opposition.

4. Programme d'activité 1983-1984

Le secrétaire général présente le programme d'activité comme suit:

« Au moment de présenter un nouveau programme d'activité pour notre association, il faut relever que les orientations prises par le comité de direction déboucheront sur un mode de travail différent, adapté à la nouvelle technologie.

C'est la raison pour laquelle nous insistons tout particulièrement sur cet aspect fondamental des prochaines activités de l'ADIJ.

Pour quelles raisons notre association se tourne-t-elle vers un tel instrument qui attire à la fois l'envie et la crainte? Crainte de la nouveauté, de l'inconnu dans une certaine mesure et envie de maîtriser les nouvelles capacités produites par l'électronique.

En fait, cette acquisition a été dictée par les projets en cours et les solutions immédiates qu'ils requièrent.

Quels sont donc ces projets à court terme?

La réalisation d'un annuaire statistique du Jura

La commission économique s'active depuis plusieurs mois à la réalisation d'un

annuaire contenant nombre de données et de statistiques relatives aux sept districts jurassiens.

Ce projet est actuellement suffisamment avancé pour que je puisse vous en annoncer la parution dans le courant de l'année 1984. Une foule de données ont été recueillies par la commission; il reste à les mettre en forme et à les publier.

Les opérations liées à la saisie du texte et à la mise en page pourront être réalisées par le secrétariat au moyen du micro-ordinateur, faisant également office de système de traitement de texte, et d'une bonne imprimante. Cette solution permettra d'économiser environ Fr. 10000.—. De plus, nous aurons la possibilité d'actualiser facilement l'annuaire d'année en année. Nous pourrons également envisager de créer, à l'ADIJ, une sorte de banque de données à laquelle chaque commission, éventuellement chaque membre, pourra avoir accès.

La table des matières des articles publiés dans le bulletin

L'ADIJ publie le bulletin depuis 1930. La recherche d'articles sur un sujet, un lieu, une personnalité particulière était souvent malaisée. A l'occasion de la remise en ordre des archives et de la documentation, un archiviste nommé à temps partiel a établi un répertoire de tous les articles publiés jusqu'à ce jour.

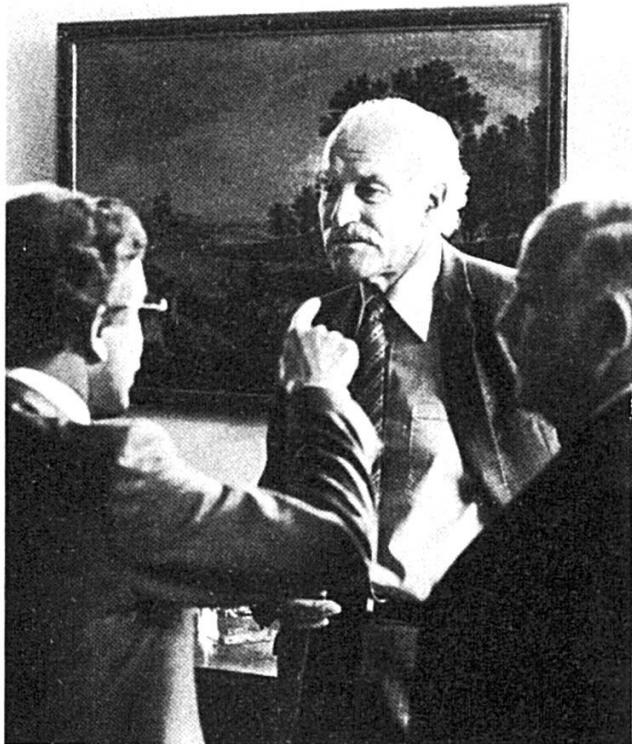
Cette table des matières, qui comprend cinq index, sortira prochainement de presse.

La souscription lancée cette année a déjà permis d'enregistrer plus de 100 commandes.

En conservant dorénavant les articles ou leurs principales caractéristiques dans le micro-ordinateur, il sera envisageable, sans effort supplémentaire, d'actualiser l'index d'année en année.

La présence de l'ADIJ auprès de ses membres individuels ou collectifs continuera d'être assurée par la parution régulière du bulletin, image de marque auprès du public et lien indispensable entre les membres, les commissions et les organes dirigeants.

Photo J.-Cl. Wicky.



Une nouvelle formule de travail

Les collaborateurs de l'ADIJ s'adapteront à une nouvelle formule de travail, notamment pour la gestion du fichier et la comptabilité.

Pour le reste, nos six commissions, à savoir :

- la commission économique ;
- la commission sociale ;
- la commission de protection de la nature et du patrimoine ;
- la commission des transports ;
- la commission pour la formation professionnelle ;
- la commission du bulletin ;

élaborent chacune des projets qui seront présentés le moment venu. Nous nous bornerons à citer les plus marquants, qui n'ont pas été mentionnés jusqu'à présent.

- La commission pour la formation professionnelle organisera, en collaboration avec d'autres associations, un concours pour apprentis selon une nouvelle formule. Le prochain bulletin et dernier de cette année 1983 vous renseignera à ce sujet.

- La commission de protection de la nature et du patrimoine mettra prochainement sur pied la Fondation pour le martinet de Corcelles, projet qui a fait l'objet d'une présentation détaillée dans notre bulletin N° 7.

Il sied de relever que le travail qui s'accomplit actuellement au sein des commissions aboutit à des études et à des projets innovateurs.

Le secrétariat et le comité de direction s'occuperont plus particulièrement des tâches ponctuelles suivantes :

- une solution est en passe d'être trouvée avec les bordiers, le DMF et la commune d'Asuel au sujet du chemin d'Outremont, toujours propriété de l'ADIJ ;

- le procès intenté à la loterie SEVA suit son cours et un jugement devrait intervenir au printemps prochain, si un arrangement n'est pas passé entre les parties jusque là. Pour l'instant, les propositions de transaction qui ont été faites de part et d'autre n'ont pas été agréées ;

- les membres de la direction représenteront l'ADIJ au sein des différentes sociétés et organisations auxquelles elle est affiliée. En particulier, le soussigné participe activement à la mise en place de Fréquence Jura, la radio locale qui naîtra dans le canton du Jura.

L'ADIJ a également offert ses services à Radio Jura bernois.

A citer encore, la participation à d'autres activités telles que le Fonds de bourses jurassien et bernois, la Fondation du Schlossberg à La Neuveville et bien d'autres encore.

Voici donc, très brièvement résumées, les lignes directrices de l'activité que connaîtra notre association au cours de ces prochains mois. »

5. Cotisations et budget 1983

a) Le président expose la proposition des membres de la direction tendant à fixer les cotisations 1983 de la manière suivante :

- membres individuels: Fr. 30.— au minimum;
- membres entreprises, groupements, sociétés: Fr. 50.— au minimum;
- membres communes: Fr. –10 par habitant, au minimum Fr. 30.— par commune.

Cette proposition est entérinée à la quasi-unanimité.

b) Le budget 1983, qui prévoit un compte de pertes et profits équilibré, est également accepté tel que présenté.

c) Le budget des fonds spéciaux se compose des différents fonds suivants :

1. Fonds spécial général
2. Immeuble
3. Chemin d'Outremont
4. Martinet de Corcelles
5. Formation professionnelle.

Le budget 1983 de ces fonds spéciaux est adopté à une évidente majorité.

6. Cotisations et budget 1984

a) Les membres de la direction proposent de conserver le même barème des cotisations que celui adopté pour 1983. Seule la cotisation minimale des communes serait réajustée et passerait de Fr. 30.— à Fr. 35.—. Ce barème des cotisations est accepté par l'assemblée sans opposition.

b) Le budget 1984 présente un déficit de Fr. 20 000.— correspondant aux frais

nécessités par la confection de l'annuaire statistique du Jura.

Le président déclare que ce budget ne fait pas mention des ventes de l'annuaire statistique, ni de l'octroi d'éventuelles subventions.

L'assemblée adopte le budget 1984 sans y apporter une quelconque modification.

c) Les recettes et les charges des fonds spéciaux ont également été budgetés pour 1984.

M. Jean-Claude Crevoisier demande si l'association consentira un effort financier ou si des contacts ont été pris avec des autorités subventionnaires pour réalimenter le fonds de la formation professionnelle.

Le président précise que le budget ordinaire prévoit une somme de Fr. 6200.— pour l'organisation annuelle d'un concours d'apprentis. Le fonds n'est utilisé qu'en cas de nécessité, en particulier lors de l'octroi d'un prix exceptionnel.

Si le fonds spécial devait être utilisé, il va de soi que son approvisionnement sera redéfini.

M. Jean-Claude Zwahlen demande quel sera le rôle de l'ADIJ, et en particulier son rôle financier, lorsque la Fondation du martinet de Corcelles sera constituée.

M. Roland Schaller explique que plusieurs membres de l'ADIJ seront délégués pour siéger au sein de la Fondation conformément au projet de statuts. Lorsque la Fondation sera constituée, le fonds spécial de l'ADIJ lui sera remis.

Après ces explications, le budget des fonds spéciaux 1984 est adopté comme il est proposé.

7. Elections

Selon les statuts, la charge présidentielle est soumise à réélection chaque année.



Photo J.-Cl. Wicky.

A ce sujet, M. Philippe Degoumois, vice-président de l'ADIJ, propose à l'assemblée de reporter son entière confiance sur le président en fonction qui, par son dévouement envers l'association, a prouvé qu'il mérite d'être réélu à la présidence de l'ADIJ.

Le président est donc reconduit dans ses fonctions par acclamations.

Depuis le départ de M. Jean Jobé, en 1982, le poste de trésorier n'était pas repourvu.

Le secrétaire général propose de nommer à ce poste M. Etienne Gigon, de Goumois, employé de banque à Saignelégier.

Cette élection permettrait d'assurer une meilleure représentation des districts jurassiens au sein de la direction. En effet, aucun membre de la direction n'est actuellement domicilié aux Franches-Montagnes.

Aucune autre proposition n'est faite. M. Etienne Gigon est élu à l'unanimité.

8. Divers et imprévus

Le président déclare à l'assemblée que le secrétaire général a été déchargé d'une partie de ses activités au sein de l'ADIJ, à sa demande, à la suite d'un surcroît de travail dû à une extension imprévue de son étude d'avocat.

M. Jean-Claude Crevoisier, au nom de toute l'assemblée, remercie la direction de l'ADIJ pour avoir voulu reprendre en mains les destinées de l'association à une période difficile et pour avoir consenti des sacrifices.

M. Jean-Claude Rennwald demande à chacun de soutenir la radio locale qui sera mise en place dans la République et Canton du Jura.

Le président clôture la séance administrative à 11 h 45.

MOUTIER

HÔTEL-RESTAURANT DES GORGES

PIZZERIA « LA ROMAGNOLA »

Cuisine à toute heure

Spécialités italiennes

Fam. Montanari

032 93 16 69

MOUTIER

HÔTEL OASIS

Chambres tout confort

Cuisine française

Spécialités de poissons et fruits de mer

Salles pour banquets de 30 à 120 personnes

François Pose

032 93 41 61

SAIGNELÉGIER

HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC

Cuisine du marché - Spécialités

Salles pour banquets, mariages et séminaires

Chambres tout confort, tranquillies

M. Jolidon-

Geering

039 51 11 21/22



« Chez l'Cabri »

Restaurant de la Couronne

Famille Laurent Maillard

2923 COURTEMAÎCHE

Tél. (066) 66 19 93

CUISINE RÉPUTÉE DANS UN CADRE RUSTIQUE

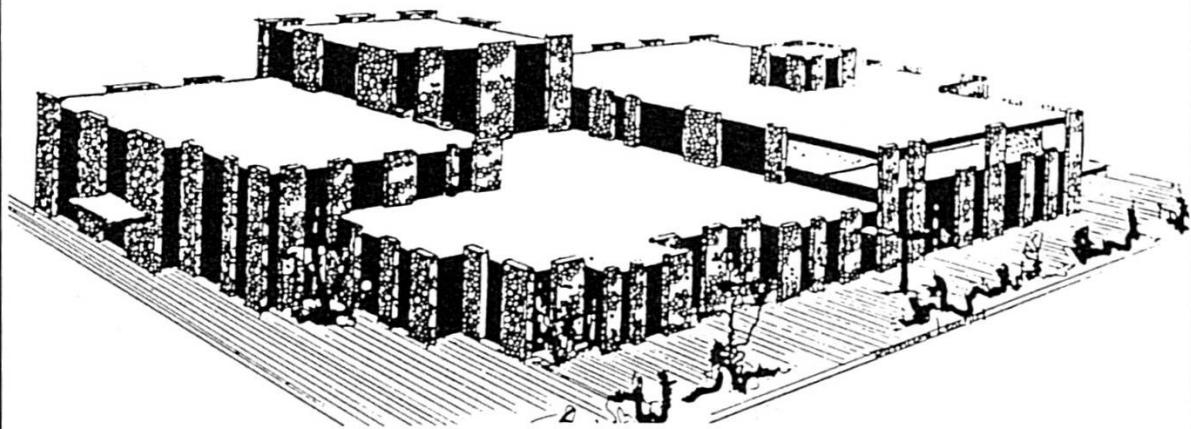
- Spécialités au feu de bois
- Viandes
- Poissons
- Fruits de mer
- Menu du jour



Rôtisserie du Centre

MICHEL MONTAVON

2740 Moutier – Ø 032 93 17 89



Super Centre Coop-Delémont

Restaurant - Parking

AMarchand SA

2800 DELÉMONT

INSTALLATIONS SANITAIRES
FERBLANTERIE - COUVERTURES
CHAUFFAGES CENTRAUX
COUVERTURE SARNAFIL
VENTILATION - CLIMATISATION